

Coup de chaud sur l'emploi!

La recherche mobilisée. Les chercheurs du Cired mesurent l'ampleur des périls écologiques liés à notre mode de développement. Mais le centre de recherche travaille surtout à estimer les coûts de la dégradation de l'environnement et à dégager des outils pour y faire face. Cette approche combine donc écologie et société, à partir de l'idée que les seules solutions qui valent sont celles qui intègrent la complexité sociale. Cette vision pluridisciplinaire, exclusive de tout scientisme, ambitionne de nourrir un débat public élargi et de qualité, intégrant entre autres l'acteur syndical.

Des usages de la science. Car une grande partie de l'affaire se joue à l'entreprise, et singulièrement dans les divisions recherche et développement. Ainsi, à Edf comme à Gdf, le défi du réchauffement climatique a relancé les recherches sur les usages de l'énergie, dans un objectif d'économies. Difficilement, du fait du temps perdu en amont. Avec l'ouverture des marchés à la concurrence, ces recherches, en effet, avaient été pratiquement abandonnées. Reste que ces ressources de travail et d'intelligence doivent être mobilisées pour conforter un avenir durable.

Jouer le marché ? Reste que la science en soi n'est jamais une panacée. Surtout face à l'émergence possible d'un nouveau paradigme économique et productif dont traite notre table ronde. Pour en hâter la venue et affronter les périls écologiques, faut-il « jouer le marché », miser sur des politiques publiques adossées à des normes exigeantes et des efforts de recherche ? Bref, envisager de fonder un objectif de plein emploi sur autre chose qu'une croissance infinie ? Débat ouvert...

KRT 2002



SOMMAIRE

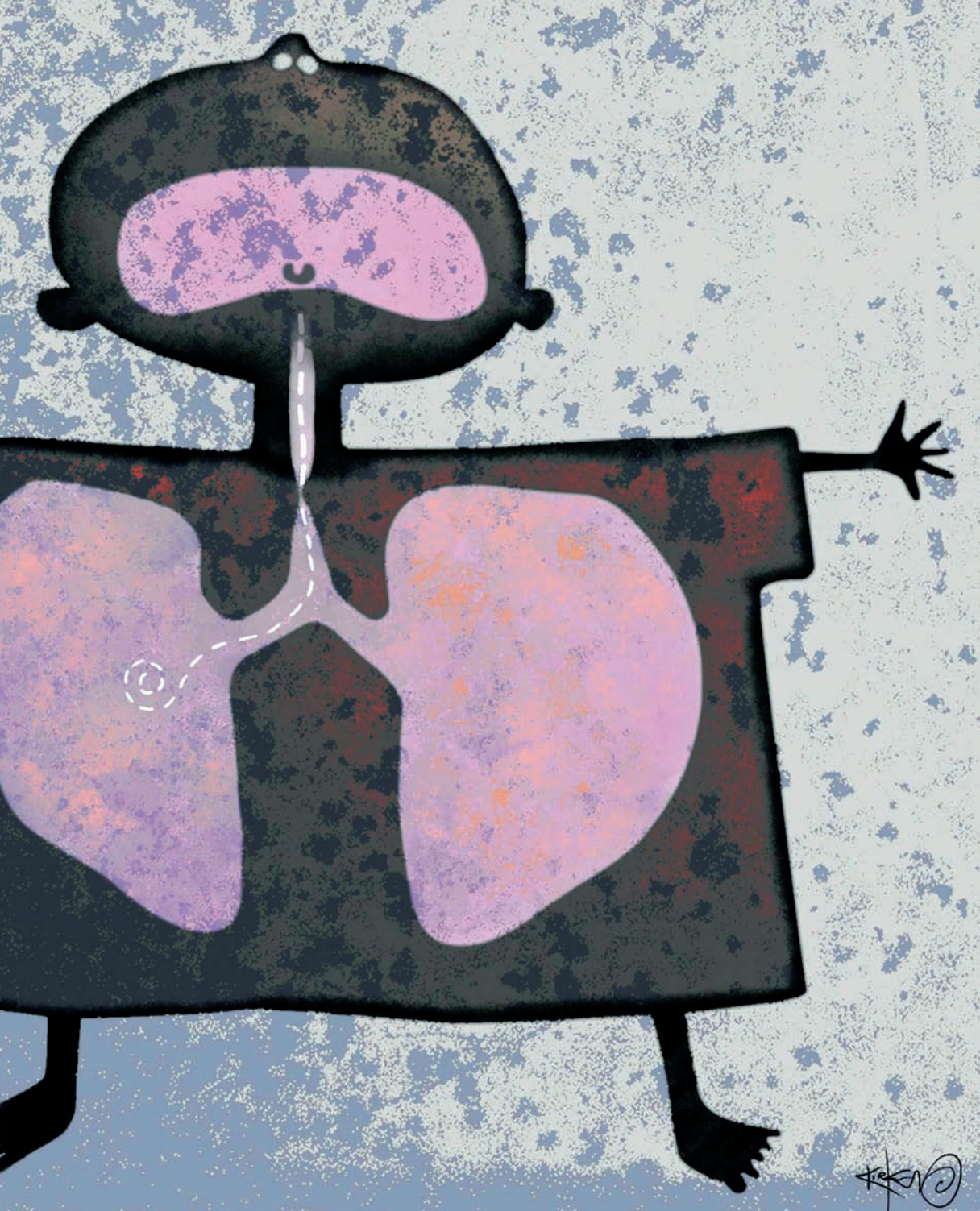
REPORTAGE AU CIREC
PAGES 19-21

REPÈRES
PAGE 22

VU DE MAURITANIE...
PAGE 23

USAGE DES SCIENCES
PAGES 24-25

TABLE RONDE
PAGES 26-29



Pour le Cired, il s'agit moins de prendre acte des problèmes posés que de développer les outils dont les organisations humaines ont besoin afin d'éviter la catastrophe.

Cired Chercheurs en climat... social

Le niveau des eaux monte, la température est en hausse, l'air devient malsain... Au point que le défi écologique pose dans l'urgence la question de produire et de vivre autrement. Comment? A quel prix? C'est autour de ces deux questions que travaillent les chercheurs du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (Cired). Créé en 1971 au sein de l'École des hautes études en sciences sociales, ce centre revendique depuis toujours une approche pluridisciplinaire, une originalité dans le petit monde de la recherche française sur l'environnement. Au fil des temps, ses équipes se sont ainsi intéressées

au développement de l'électrification dans les pays en voie de développement, ont produit des études sur la protection de l'environnement dans les économies rongées par des marchés du travail informel ou sur les dégâts causés par l'économie de la drogue. C'est dire si ses champs d'investigation sont vastes et divers. Moins pour les enregistrer que pour développer les outils dont les organisations humaines ont besoin afin d'éviter la catastrophe. Cela passe par une estimation des coûts de la dégradation de l'environnement, l'élaboration de politiques d'économies publiques, une économie politique de la délibération et de la ...

Cired

Chercheurs en climat... social



MARCUS FUEHRER / DPA / MAXPPP

Les chercheurs rappellent la vulnérabilité des Etats, jusqu'aux plus riches, à faire face aux caprices du temps et plaident pour des politiques volontaristes.

... négociation. Pour Jean-Charles Hourcade, économiste et directeur du Cired, les sociétés doivent être abordées dans leur complexité, en considérant toujours leurs réalités sociales et humaines. Se plaisant à rappeler que l'écologie est « l'étude des interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu », il plaide pour des décisions politiques « socialement compatibles », exclusives de tout automatisme mais structurantes de comportements collectifs. Ainsi se montre-t-il partisan d'une taxe sur les produits polluants. Retour à la vignette ? « En frappant les possesseurs de véhicules de plus grosses cylindrées, cet impôt a permis de limiter le parc des véhicules les plus polluants. Jusqu'au début des années 2000, on comptait deux à trois fois plus de petites cylindrées dans notre pays qu'en Allemagne, où n'existait pas la vignette. » Même à tout autre échelle, l'enjeu est là : savoir qui va payer les efforts à fournir, par quel biais et à quels chantiers prioritaires les sommes recueillies vont être affectées.

Les idées se bousculent d'autant plus que l'écologie est devenue un marché

A partir de ces considérations, c'est toute la logique de développement qui se trouve interpellée. Les délocalisations sont-elles pertinentes dans une économie pauvre en carbone ? De même, est-il bien raisonnable d'investir des sommes folles dans la construction de kilomètres et

de kilomètres d'autoroutes si le juste-à-temps devient obsolète ? Comment, dans ce contexte nouveau, articuler politiques gouvernementales et citoyenneté individuelle ? Les idées se bousculent d'autant plus que ce champ de réflexion est devenu... un marché. « Au début des années 1990, rappelle Jean-Charles Hourcade, faute d'accord entre les gouvernements européens sur l'instauration d'une taxe carbone réclamée par les experts, les Etats se sont accordés sur un système d'échange de quotas de droits à polluer. »

Le marché, seul, peut-il vraiment suffire à inspirer des comportements vertueux et à réguler le climat ? L'idée est forte, sous prétexte de réalisme. Certains estiment ainsi que dépenser de grandes quantités d'argent pour une réduction minimale de la hausse des températures serait faire mauvais usage des ressources actuelles sans garantir l'avenir des générations futures. D'autres défendent l'idée qu'il est équitable de laisser les pays en voie de développement prospérer avant de les encourager à mettre en place un mode de production alternatif. Pour tous, l'émission des gaz à effets de serre est un simple accident de parcours, qui doit être combattu... sans attenter au libre arbitre des acteurs économiques, seuls capables d'assurer la richesse des sociétés et de promouvoir ainsi la prospérité générale. Une vision qui peut se résumer de façon simple : donner du temps au temps. Jean-Charles Hourcade et son équipe se situent aux antipodes ; ils rappellent la vulnérabilité des Etats, jusqu'aux plus riches, à faire face aux caprices du temps et plaident pour des politiques volontaristes. En rappelant que nombre de victimes de l'ouragan Katrina qui a dévasté la Nouvelle-Orléans ont surtout été victimes de services publics anémiés, d'investissements non consentis, de compétences éradiquées en amont de la catastrophe. Tous appellent à la définition de modèles alternatifs. « Pourquoi devrions-nous attendre que les pays en développement atteignent le niveau optimal pour les aider à protéger leur environnement ? D'ores et déjà, il y a beaucoup de choses à faire pour les aider, en matière d'infrastructures urbaines et de transports, de politiques industrielles et d'énergie », assure ainsi Renaud Crassous, l'un des chercheurs.

Comme pour leur donner raison, le marché des quotas à polluer a joué la baisse, condamnant le système à l'impuissance écologique. Que faire ? Rendre le système plus contraignant ? « Imaginons de poser les termes autrement, propose le directeur du Cired : que les sociétés se penchent sur la façon dont fonctionnent leur marché et leur économie, considèrent leurs politiques publiques et leur mode d'organisation pour envisager des moyens d'action sur lesquels elles pourraient agir. » Mais le débat est d'ores et déjà ouvert ; lui-même propose d'ailleurs



MARK LEONG / REDUX-REA

Le marché, seul, peut-il vraiment suffire à inspirer des comportements vertueux et à réguler le climat ? L'idée est forte, sous prétexte de réalisme.

qu'une taxe sur les produits polluants serve à abonder le financement des retraites. Une proposition hautement problématique pour tous ceux qui considèrent que les retraites doivent être financées par les revenus du travail ; mais qui devrait avoir le mérite d'attirer l'attention, entre autres des syndicalistes, sur les enjeux sociaux du champ écologique.

Il faut partir de l'existant, de l'état du marché du travail

C'est sans doute cette prise en compte de ce double champ – écologique et social – qui a poussé la région Ile-de-France à confier au Cired et à l'un de ses chercheurs, Philippe Quirion, l'animation de l'une des premières études jamais lancées en France sur les dispositions à prendre pour limiter ici les gaz à effet de serre : « *L'idée est de partir de l'existant, de l'état du marché du travail et de l'organisation économique et sociale du territoire pour avoir avec les partenaires de la société civile, les élus, les représentants d'associations, les employeurs et les syndicats une discussion de fond*

sur la façon dont la collectivité pourrait lutter contre les gaz à effets de serre », explique ce scientifique, membre du réseau Action-Climat. Des taxes ? Peut-être, mais aussi un autre schéma directeur des transports et du logement, une autre politique d'implantations industrielles et un développement des infrastructures publiques. « *De tout cela, il faut discuter*, poursuit Philippe Quirion. *Les partenaires doivent pouvoir se mettre autour de la table pour envisager la façon dont on peut faire évoluer les choses.* » Au Cired, on a l'habitude des rencontres internationales, des réunions au sommet avec les décideurs de la planète ; des discussions aussi avec les associations et les groupements d'employeurs. « *Le domaine qui est le nôtre implique de confronter nos recherches avec l'extérieur. Aussi compétente soit notre équipe, composée de polytechniciens, d'ingénieurs des Eaux et Forêts, des Ponts et Chaussées ou du Cnrs*, explique Jean-Charles Hourcade, *elle ne peut être omnisciente.* » Or, déplore-t-il, les organisations syndicales manquent : « *Pourtant, elles ont beaucoup de choses à dire sur la fiscalité et l'emploi, la compétitivité des entreprises ou l'organisation souhaitable des villes...* » De telles rencontres ne seraient certainement pas du temps passé en pure perte. C'est pourtant ce qu'assurent les autorités de tutelle de la recherche scientifique, qui refusent encore de considérer le temps que passent les chercheurs à confronter leurs points de vue avec les acteurs de la société civile comme pertinent. Ce qui n'empêche pas que le Cired, lui, persiste et signe : votre avis l'intéresse.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES MANQUENT ; POURTANT, ELLES ONT BEAUCOUP DE CHOSES À DIRE SUR LA FISCALITÉ ET L'EMPLOI, LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES OU L'ORGANISATION SOUHAITABLE DES VILLES...

Martine Hassoun

biblio

L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE, RAPPORT DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT, 2006.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE.
< www.ladocumentation-francaise.fr >

L'état des milieux naturels et des territoires examiné à travers les grandes évolutions et les pressions exercées par les activités économiques et les ménages, abordant aussi les actions des citoyens, des entreprises et des acteurs publics pour limiter les impacts sur l'environnement et le développement durable.

LES ENTREPRISES SERONT-ELLES UN JOUR RESPONSABLES ?

BERNARD SAINCY,
LA DÉCOUVERTE, 2004,
20 EUROS

LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA NÉGOCIATION SOCIALE INTERNATIONALE.

SOUS LA DIRECTION DE MICHÈLE DESCOLONGES ET BERNARD SAINCY.
LA DÉCOUVERTE, 2006,
21 EUROS.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

ROBERT KANDEL,
QUE SAIS-JE, 2004,
7,60 EUROS.

web

ACCORD SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DU GROUPE EDF

Signé en 2005 par les organisations syndicales et l'ensemble des représentants des filiales étrangères.

A consulter sur le site de la Fédération mines-énergie
< www.fnme-cgt.fr/ >

Observatoire sur la responsabilité sociale des entreprises
< www.orse.org >

Dossier « développement durable » sur le site
< www.cgt.fr >

Réseau action climat
< www.rac-f.org >

Rapport de la réunion du Giec à Bangkok
< www.ipcc.ch > et
< www.effet-de-serre.gouv.fr >

INDUSTRIE CHIMIQUE

Le règlement européen de contrôle Reach

Le 18 décembre dernier les ministres de l'Environnement ont adopté la directive européenne Reach – ou Registration Evaluation and Authorization of Chemicals. Cette réglementation, destinée à contrôler les substances chimiques dangereuses, impute aux industriels – et non aux Etats – la charge de prouver la sûreté des substances utilisées dans la fabrication de cosmétiques, de textiles, de jouets, d'écrans de télévision, etc. La législation prévoit des instruments de contrôle : d'ici à onze ans, et en trois vagues,

les molécules passeront par une agence qui vérifiera le degré de toxicité pour l'environnement et la santé. Les industriels devront substituer un produit moins dangereux en cas de risque sanitaire avéré. Cette directive modifie considérablement le champ traditionnel de la sécurité pour l'étendre au-delà de l'entreprise. On se référera avec intérêt à l'analyse développée dans la *Lettre Métis, Correspondances européennes du travail*, dans son édition de mai 2007 (n° 8).

< <http://metis-europe.info/> >

LOGEMENT

Allemagne, Belgique : implications syndicales

Logement, emploi et environnement ont partie liée. Pour la concrétiser, la centrale syndicale allemande Dgb, des entreprises, des ingénieurs, architectes et associations environnementales ont constitué une Alliance avec pour objectifs de rénover en cinq ans 300 000 logements par an, de créer 200 000 emplois et de contribuer à la réduction des émissions de CO₂ de deux millions de tonnes par an, tout en permettant à l'Etat d'économiser 4 milliards d'euros (moins de chômage et plus de recettes fiscales et de cotisations à la Sécurité sociale). Propriétaires, locataires ou associations de logement soumettent des projets de rénovation à l'Alliance, incluant la réduction

potentielle de consommation d'énergie. Si le projet est accepté, le candidat bénéficie d'un crédit à taux préférentiel. Le financement a pu être assuré par un fonds public, enrichi de capitaux privés et abondé par le gouvernement fédéral.

En Belgique, la Fgtb a demandé que le fonds Kyoto, alimenté par des prélèvements sur le prix de l'électricité, soit affecté à un tel projet. Ce qui a débouché sur une décision gouvernementale, en septembre 2005, qui intègre également une priorité pour les ménages les plus défavorisés et les logements sociaux.

Plus amples informations à l'adresse
< <http://www.frce.be> >.

SYNDEX

Etudes sur l'emploi et le CO₂

Trois études concernant l'« Impact sur l'emploi dans l'Union européenne des stratégies de réduction des émissions de CO₂ à l'horizon 2030 », réalisées par le cabinet Syndex pour la Confédération européenne des syndicats, envisagent des évolutions qualitatives de l'emploi, notamment dans le secteur des transports ; dans le secteur de la production électrique, il existe un risque « général que les emplois qui se développent dans les nouveaux services et produits dans de nouvelles entreprises soient moins bien payés, avec des conditions de travail moins sécurisées, que dans les branches établies. Cela est valable dans cer-

taines entreprises d'énergie renouvelable ou des entreprises de services énergétiques. D'où l'importance mise sur le développement des sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique pour sécuriser ou créer des emplois ainsi que sur la qualité de ces emplois ». La sidérurgie, elle, risque d'être soumise à de réels risques de délocalisations, avec un impact certain sur le niveau d'emploi dans le secteur. Il est chiffré globalement à cinquante-quatre mille emplois directs intégrés et externalisés.

< www.etuc.org/fr/ > et

< www.syndex.fr/etudes.htm >.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Comment créer l'après-Kyoto

Dans un avis présenté par Elyane Bressol en mai 2006 et intitulé « Les enjeux de l'après-Kyoto », le Conseil économique et social propose de contribuer à l'élaboration des bases d'un texte international fortifiant le protocole adopté en 1997 sur les enjeux climatiques. Il souligne que « le passage à un mode de croissance soutenable doit s'appuyer sur une panoplie de politiques, de manière à répondre de façon plus équitable aux besoins économiques et

sociaux actuels des populations, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs ». Offrir aux pays en développement la possibilité d'entrer dans l'action de manière équitable tout en leur permettant d'accéder à un développement économique et social économe en énergie suppose, précise le document, d'interroger la « forme de gouvernance mondiale à adopter ».

< www.conseil-economique-et-social.fr >.



PANAPRESS / MAXPPP

point de vue SAMORY OULD BEYE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA CONFÉDÉRATION LIBRE
DES TRAVAILLEURS DE MAURITANIE

Propos recueillis par MARTINE HASSOUN

Migrations climatiques Echos de Mauritanie

Au Sud, les migrations climatiques ont déjà commencé. Chassées par la poussée du désert, les populations nomades du Sahel viennent grossir des ceintures de misère autour des grands centres urbains. Témoignage de Mauritanie.

«Au Sahel, la sécheresse nous affecte depuis plus de trente ans. Avec des conséquences économiques et sociales catastrophiques. En cherchant à survivre à la poussée du désert par l'exploitation intensive de sols vulnérables, les agriculteurs ont aggravé les problèmes auxquels ils faisaient face. Jusqu'à ne plus pouvoir survivre de leur activité. A la fin des années 1960, 80 % des trois millions de Mauritaniens étaient encore nomades. Désormais, la plus grande partie de la population est stabilisée dans des bidonvilles. Des ceintures de misère qui, autour des grands centres urbains, affrontent des problèmes environnementaux inconnus jusqu'alors, liés cette fois à la surpopulation, au manque d'approvisionnement en eau et de dispositifs de retraitement des déchets. L'Etat aurait dû jouer son rôle, assurer les missions de régulation et de protection qui lui reviennent sur le plan de la protection sociale et du développement humain. Il ne l'a pas fait faute de politiques économiques adéquates, coïncé qu'il était par ces politiques d'ajustements imposées par la Banque mondiale lui interdisant de débloquent les fonds indispensables à la définition d'une stratégie adaptée.

» La Mauritanie est un pays riche, disposant d'énormes ressources qui auraient dû lui permettre d'assurer un emploi décent et un environnement propice à tous ses habitants. Nous avons du pétrole, du gaz, de l'or et des minerais. Nos côtes sont parmi les plus poissonneuses de la région. Mais ces biens ont été bradés. Aujourd'hui, faute d'emplois en nombre suffisant, faute de politique de qualification ambitieuse, les populations sédentarisées continuent d'alimenter un secteur du travail informel pléthorique et saturé. Parmi elles, les esclaves ou anciens esclaves vivent la situation la plus dramatique. S'il est vrai que la sécheresse a bouleversé les équilibres de notre société, le système féodal qui était le nôtre survit.

La moitié des Mauritaniens est encore sous la domination de ses maîtres. Au début des années 1980, le gouvernement avait voté une loi interdisant l'esclavage, mais les textes d'application et les mesures d'accompagnement n'ont jamais vu le jour. Malgré les campagnes de mobilisation, l'esclavage survit encore.

» Dès lors, pour nous, les défis sont multiples. Il nous faut nous battre pour des créations d'emplois et pour l'amélioration des conditions de travail des mineurs ou des salariés des entreprises de la sous-traitance ; nous battre pour l'amélioration du système de retraite, d'éducation et de santé. Il nous faut aussi imaginer des moyens de répondre à l'urgence sociale créée par le dérèglement climatique. Nous nous y attelons de différentes manières : en exigeant tout d'abord du Bit qu'il impose au gouvernement mauritanien de faire de tous ses citoyens des hommes et des femmes libres et égaux en droits. Nous y travaillons en soutenant le développement de coopératives et de programmes de microcrédit pour aider au développement d'activités ou en proposant une mutuelle de santé pour permettre à tous l'accès aux soins.

» Et, bien sûr, c'est aussi sur le terrain de la préservation de l'environnement que nous nous engageons. En tant que syndicat, nous sommes partie prenante de toutes les actions menées en faveur du reboisement ou de la consolidation des dunes comme de toutes les réflexions qui peuvent être menées contre les menaces que fait peser une hausse du niveau de la mer sur la capitale, Nouakchott. Chaque fois que nous le pouvons, nous mettons cette question à l'ordre du jour de l'agenda du mouvement syndical international. La réflexion sur ce sujet est encore embryonnaire. Il est capital que nous avançons ; aussi bien sur la façon dont les pays du Nord peuvent lutter contre l'émission des gaz à effets de serre que sur les politiques migratoires qui vont devoir se développer. La détérioration de l'écosystème conduit le continent africain à la pauvreté, à la sous-alimentation, aux maladies et au sous-développement. La Mauritanie est devenue une zone de départ vers l'Europe pour des milliers d'immigrants clandestins africains. Demain, jusqu'à deux milliards d'hommes et de femmes supplémentaires risquent de manquer d'eau : six cent millions en Afrique et un milliard en Asie. Une hausse de un degré de la température conduira trente millions d'individus supplémentaires à souffrir de la faim... Où ces personnes vont-elles trouver refuge ? »

A Edf comme à Gdf, le défi du réchauffement climatique a relancé les recherches sur les usages de l'énergie, dans un objectif d'économies. Mais du temps et des compétences ont été perdus : avec l'ouverture des marchés à la concurrence, ces recherches, en effet, avaient été pratiquement abandonnées.

Mouvement de balancier

A Edf, on parle d'« usages » de l'énergie ; à Gdf, on préfère dire « utilisation ». Mais, pour les chercheurs qui travaillent dans ce domaine, peu importe finalement le choix des mots lorsqu'il s'agit d'évoquer les innovations qui participent de la recherche d'économies d'énergie : « *Rechercher, c'était faire le lien entre la science et les usages, une période captivante* », témoigne Michel Séguy, chercheur à Edf sur le site des Renardières, en région parisienne. C'était ? En grande partie, oui. Et c'est bien là le paradoxe : alors que le secteur de l'énergie se trouve face à des enjeux considérables – montée des besoins, raréfaction annoncée des énergies fossiles, dérèglements climatiques et environnementaux –, les recherches sur les usages ont été longtemps mises entre parenthèses. Et si toutes n'ont pas été totalement abandonnées, elles s'appuient désormais sur des logiques différentes où la perspective du profit l'emporte sur le bien-être commun, dans un contexte global de dégradation des moyens alloués à la recherche.

Ce qui changé la donne, c'est l'ouverture à la concurrence et la déréglementation du secteur du gaz comme de l'électricité, entamées dès 1999 pour les grandes entreprises et les collectivités locales. Une analyse faite notamment par Pascal Lacroix, ingénieur à la direction de la recherche de Gaz de France : « *Nous avons vécu un tournant à partir du moment où l'ouverture à la concurrence a été envisagée*, explique-t-il. *Avant, nous travaillions sur des chaudières en vue de leur amélioration, cela participait du service public et contribuait aussi à augmenter les profits de l'entreprise. Mais, à partir du moment où, dans un secteur déréglementé, les innovations peuvent aussi servir la concurrence, la recherche sur les utilisations est stoppée.* »

Après avoir tout arrêté ou presque, on « re-cherche »

Stoppée... sauf si elle s'avère rentable pour l'entreprise elle-même et elle seule, ce qui réduit pour le moins le champ des investigations et des études. A Edf, les effectifs de la direction de la recherche se situent désormais en dessous de deux mille agents, soit le niveau de... 1967. Désormais concurrente de Gaz de France, avec des chercheurs eux-mêmes mis en situation de concurrence, l'entreprise affronte, de manière identique, les conséquences de la dérè-



GAËTAN BALLY / KEYSTONE / MAXPPP

glementation : « *Nous n'étudions que là où nous sommes sûrs de trouver avant même d'avoir commencé à chercher. Dans ce cadre, la recherche sur les usages a été profondément affaiblie* », témoigne Serge Vidal, ingénieur-chercheur en recherche et développement sur le site de Clamart, en région parisienne. Le chauffage électrique intégré, c'était pourtant Edf, tout comme l'amélioration de l'efficacité des laminoirs, qui a servi l'industrie sidérurgique, ou les nouvelles applications de l'électricité pour le secteur tertiaire. Autant d'innovations qui ont eu des retombées positives, non seulement en termes d'efficacité énergétique ou de performance des équipementiers, mais aussi en termes d'emploi, qu'il s'agisse de l'emploi en « interne » ou « induit ». Une époque révolue ? Dans un contexte d'ouverture des marchés où l'objectif prioritaire est de faire de la marge, mener une politique intégrée de recherche d'économies s'est avéré impossible. Mais le contexte, depuis le début des années 2000,

dans l'énergie



a changé. C'est ce que précise Michel Ségué, qui analyse ainsi la situation nouvellement créée : « L'ouverture du marché pour les grandes entreprises a été un fiasco. Avec des prix qui ont augmenté de 70 % pour celles qui n'avaient pas opté pour le tarif régulé, il y a un mouvement de retour vers l'opérateur historique. Et si l'opérateur historique se trouve en position dominante, pourquoi, alors, ne pas relancer les recherches sur les usages ? » Autre tournant : les conséquences de l'après-Kyoto, avec la mise en place par les pouvoirs publics de certificats d'économies d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique. Leur principe : obliger les vendeurs d'énergie, comme Edf ou Gdf, à réaliser des économies sur une période donnée, sous peine de pénalités. Sans cela, « la logique comptable et financière aurait continué de dominer », assure Michel Ségué. Résultat : après avoir tout arrêté ou presque, on « re-cherche », pour reprendre l'expression de l'un

Dans un contexte d'ouverture des marchés, mener une politique intégrée de recherche d'économies s'est avéré impossible.

(1) Formes de mutualisation des connaissances et des moyens de différents partenaires dans un domaine donné.

(2) C'est au 1^{er} juillet 2007 que l'ouverture des marchés doit s'appliquer aux particuliers.

d'entre eux. Exemple avec les travaux sur les voitures électriques qui, après avoir été abandonnés, ont finalement repris sous la pression des événements. Ce dont se félicitent, d'ailleurs, les chercheurs. Mais ce « retour de flamme » n'est pas sans poser quelques problèmes concrets immédiats : « Nous ressentons fortement, au quotidien, les effets de cette politique de "yo-yo" qui a caractérisé la période récente : la créativité des chercheurs a été bridée, et si l'on recrute aujourd'hui de jeunes chercheurs, la chaîne des compétences, qui doit nécessairement s'inscrire dans la durée, a été rompue », explique Serge Vidal. C'est d'ailleurs l'ensemble de la chaîne énergétique, de l'aval à l'amont, du robinet d'eau chaude jusqu'aux recherches sur l'atome, qui a été ainsi déstabilisé. « On parle aujourd'hui de clusters ⁽¹⁾, regroupant chercheurs, industriels, producteurs d'énergie, mais nous les avons déjà », souligne Marc Wojtowicz, ingénieur-chercheur au Commissariat à l'énergie atomique (Cea), qui s'interroge : « Comment recréer des liens là où ils ont été détruits ? Comment, collectivement, imposer une autre logique aux industriels producteurs d'énergie, dont la responsabilité est si importante ? »

Il y a urgence à refonder un pôle public, à développer des technologies innovantes

A l'heure où l'ouverture des marchés poursuit sa route ⁽²⁾, rien n'est aujourd'hui gagné. Prenons l'exemple des recherches sur l'enfouissement du gaz carbonique, dont les émissions sont à l'origine du réchauffement climatique. Partout, les équipes travaillent à sa « captation ». Mais encore en ordre dispersé : la recherche d'Edf doit désormais s'investir dans ce domaine ; un projet qui pourrait être mené en coopération avec Gaz de France, qui travaille déjà sur ce sujet. « Il y a urgence à refonder un pôle public pour démontrer notre capacité à développer des technologies innovantes, ensemble, que ce soit dans les domaines de la consommation, du transport ou de la production d'énergie », souligne Michel Ségué, en écho à une revendication de la Cgt. Du temps comme des compétences ont été perdus. Mais l'urgence est là : « Nous sommes arrivés à un moment, estime pour sa part Serge Vidal, où la priorité donnée par nos entreprises au court terme a rejoint le temps qui nous est donné pour trouver des solutions au réchauffement de la planète et à ses effets. Ne gâchons pas cette occasion. »

Christine Labbe

PARTICIPANTS

DAMIEN DEMAILLY,
CHERCHEUR AU CENTRE
INTERNATIONAL
DE RECHERCHE SUR
L'ENVIRONNEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT
(CNRS-EHESS).

JEAN-MARIE HARRIBEY,
PROFESSEUR AGRÉGÉ
DE SCIENCES ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES, MAÎTRE
DE CONFÉRENCES EN
SCIENCES ÉCONOMIQUES
À L'UNIVERSITÉ
MONTESQUIEU-
BORDEAUX IV.

JEAN-PIERRE SOTURA,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'UFICT MINES-ÉNERGIE,
MEMBRE DU COLLECTIF
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA CGT.

PIERRE TARTAKOWSKY,
"OPTIONS"

Table ronde : entre climat et em

Inscrite à l'ordre du jour du G8 d'Heiligendamm, au cœur des stratégies de concurrence industrielle entre grandes puissances et pays émergents, la question climatique interpelle également le syndicalisme sur sa capacité à articuler grands enjeux planétaires et intérêts immédiats.

Options : Les risques climatiques sont-ils en train de nous faire entrer dans un nouvel âge productif, de nous faire basculer dans un nouveau paradigme économique, et lequel ?

Jean-Marie Harribe : Pour qu'émerge un nouveau paradigme, il faudrait un changement de type de production, qui remédie aux dégâts écologiques, sachant qu'un tel changement ne peut s'opérer qu'en modifiant les rapports sociaux. Le problème, c'est que les dégâts d'ordre social et d'ordre écologique sont insuffisamment reliés à la logique de l'accumulation du capital. Des réponses se cherchent, sans être à ce jour satisfaisantes. Dans la définition officielle du développement durable, il n'en est jamais question, ce qui en fait un concept ambigu ou plus précisément vidé de sa substance. La théorie de la décroissance et du refus du développement en est une expression intellectuellement et politiquement régressive. La critique du productivisme, tout à fait fondée et que je peux partager très largement, pour ne pas dire totalement, n'est pas suffisante. Enfin, la tentative de redéfinir le développement de manière radicale autour des droits de l'homme, des droits égaux pour tous, tourne court. Si ce projet est tout à fait juste, il ne bénéficie d'aucune cohérence entre les forces sociales qui pourraient le porter, alors même qu'il ne peut s'envisager qu'à l'échelle mondiale.

Damien Demailly : L'humanité rêve de pouvoir continuer à croître, à produire de la richesse tout en la découplant de la pollution. Le fait est qu'elle n'a pas encore réussi. Certes l'intensité en pollution de la richesse diminue dans les pays qui sont entrés dans une économie postindustrielle. Mais globalement, la richesse augmente tellement que son impact sur l'environnement continue de croître. Pour aborder ce problème, les économistes de l'environnement n'ont pas tendance à intégrer dans leur réflexion les rapports sociaux ; ils misent sur la façon dont fonctionnent les marchés, les entreprises, les consommateurs, pour peser sur les uns et les autres. Le prix joue un rôle central. Une entreprise

polluante à laquelle on fait payer sa pollution aura intérêt à développer de nouveaux procédés de fabrication, moins nocifs pour l'environnement. Pour décourager le consommateur d'acheter un 4x4 et inciter les constructeurs automobiles à proposer des voitures sobres, il s'agit d'intégrer dans le prix du transport son impact sur l'environnement. Cela revient à utiliser les outils du système pour le contraindre et le réorienter vers une économie plus respectueuse de l'environnement, dans laquelle les entreprises vont être capables d'innover, de changer leurs modes de production. Dans le jargon du changement climatique, on parle de « *contrainte carbone* ». Celle-ci peut prendre différentes formes : une taxe, un système de quotas pour les industriels – comme en Europe –, de nouvelles normes environnementales ; mais cette contrainte n'est pas qu'économique, elle peut également être liée à une pression sociale exercée, par exemple, par les associations écologistes.

Jean-Pierre Sotura : Les données environnementales, notamment climatiques, transforment d'une manière très importante les perspectives de développement. La Cgt entend prendre ces enjeux nouveaux à bras-le-corps, contribuer à une croissance conciliant satisfaction des besoins humains, emploi et préservation de l'environnement. Il s'agit d'une véritable mutation dans des domaines comme la production et la consommation d'énergie. Des questions nouvelles vont émerger. Les défis environnementaux appellent une contribution des services publics et des entreprises privées. Mais les rapports entre marché et politiques publiques, au plan national comme au plan international, doivent être réinterrogés. La Cgt conteste la régulation exclusive de la demande énergétique par les prix. Le logement, par exemple, est l'un des terrains sur lesquels on peut agir pour réduire les gaz à effet de serre. On ne peut s'en remettre à la hausse du prix de l'énergie pour favoriser un cercle vertueux incitant les acteurs économiques à investir dans des modes de consommation économes en énergie. Dans le cadre d'une société par trop inégalitaire, certains ména-

ON SAIT DEPUIS
LONGTEMPS QUE
LA CROISSANCE
PEUT ÊTRE UNE
CONDITION
NÉCESSAIRE, MAIS
QU'ELLE N'EST
PAS SUFFISANTE ;
OR LA PLUPART
DES
CONCEPTIONS
DOMINANTES
LAISSENT
ENTENDRE QUE
SI L'ON SAVAIT
ATTENDRE...
CE N'EST PLUS
CRÉDIBLE.

ploi... Le marché ?



CLAUDE CANDILLE

TOUT LE MONDE EST SORTI DE LA CROYANCE AVEUGLE DANS LE « PROGRÈS ». RESTE QUE, POUR L'ENVIRONNEMENT, LES SOLUTIONS PASSERONT PAR UN PROGRÈS DE L'UTILISATION DES TECHNIQUES ET DES SCIENCES AINSI QUE PAR DES INNOVATIONS.

ges auront le choix entre se geler l'hiver et tailler dans d'autres dépenses. Il faut donc des mécanismes de soutien aux ménages plutôt que des prix élevés de l'énergie. On peut faire le même constat pour l'automobile, où c'est la normalisation qui permettra de forcer l'industrie automobile à se conformer à des niveaux de consommation permettant une réelle baisse des consommations. Il faut aussi s'interroger sur l'efficacité du marché des quotas de CO₂, inapte pour l'instant à fixer le coût réel de la tonne de CO₂ émise dans l'atmosphère. Un nouveau paradigme de développement doit émerger en favorisant la réduction des inégalités et en combinant politiques publiques et incitation à la recherche et développement publique et privée.

Options: Au-delà des enjeux sociaux, en quoi l'enjeu climatique interpelle-t-il pensée scientifique, économique et pratiques sociales ?

Jean-Marie Harribey: Il existe un point commun entre les analyses que Damien et Jean-Pierre viennent d'exprimer: l'idée, qui reste souvent non dite, que le découplage entre le rythme de croissance économique et les nuisances sera possible grâce à un futur progrès technique. Cela relève plus de la croyance, de la foi, que du constat scientifique, et nous gagnerions tous à le reconnaître. C'est le fameux débat autour de la « courbe environnementale de Kuznets ». Simon Kuznets, un économiste, a tenté, dans les années 1950-1960, de démontrer que les inégalités grandissaient avec le début du déve-

loppement mais allaient déclinant, dessinant ainsi une courbe en U renversé. Les économistes de l'environnement ont échafaudé l'hypothèse qu'une telle courbe existerait: débuts polluants puis, à un certain niveau, ressources financières et techniques permettant de devenir plus économe, moins polluant. On doit réinterroger cette foi-là; car, à ce jour, tous les travaux sérieux mettent en doute l'existence d'une telle courbe.

Jean-Pierre Sotura: Tout le monde est sorti de la croyance aveugle dans le « progrès ». Reste que les solutions environnementales passeront par un progrès de l'utilisation des techniques et des sciences ainsi que par des innovations. Est-ce un pari? Non si l'on procède aux bons choix politiques en matière de recherche et de développement. Aujourd'hui, les budgets ayant à voir avec le développement durable sont insuffisants pour développer et mettre au point les techniques permettant de réduire ou neutraliser les émissions de gaz à effet de serre. C'est un enjeu immédiat: la mise au point de la séquestration du CO₂ n'est pas prévue pour la fin du siècle, mais pour la décennie à venir.

Damien Demailly: N'investissons pas trop sur l'avenir en pensant que c'est une technologie future qui va tout résoudre. Nous disposons aujourd'hui de technologies qui permettent d'avancer, par exemple de réduire l'émission de gaz de manière très importante, de la diviser par quatre et jusqu'à dix... Mais développer des véhicules qui consomment deux fois moins ne règle aucun problème si on les déplace quatre fois plus... Nous avons besoin d'une réflexion beaucoup plus globale sur les villes, le logement, l'organisation des territoires et les inégalités. Là, la société doit offrir des alternatives. Augmenter brutalement le coût de l'utilisation de la voiture ou de l'énergie va évidemment impacter lourdement les plus bas revenus. Avec un tel choc social, le système ne sera pas durable et l'échec sera général. Il faut donc créer parallèlement une offre de transports publics, une aide aux économies d'énergie.

Jean-Marie Harribey: Le problème que la question environnementale remet sur la table, c'est celui de l'articulation du marché et de ses mécanismes à la décision publique; une problématique qui interpelle autant les laudateurs du marché que ses détracteurs historiques. J'ai la conviction que le marché ne peut pas produire de normes. Il peut être utilisable comme outil, une fois que la collectivité a fixé

Table ronde : entre climat et emploi... Le marché ?

“
RÉARTICULER
L'UTILITÉ
SOCIALE DE LA
PRODUCTION,
LA RÉDUCTION
DU TEMPS DE
TRAVAIL ET
L'UTILISATION
DES GAINS DE
PRODUCTIVITÉ
EST UNE FAÇON
DE RÉINTRODUIRE
LA QUESTION
DE LA PROPRIÉTÉ,
ÉVACUÉE
DU MOUVEMENT
SOCIAL

... telle ou telle norme. On le voit avec l'exemple du marché du carbone européen : la fixation d'un nombre de quota, de quantité de tonnes de carbone trop élevée, a fait plonger les prix en l'espace de quelques mois, rendant le mécanisme totalement inopérant. Par ailleurs, ce mécanisme s'accompagne de paradoxes. Beaucoup d'écologistes préfèrent une taxe plutôt qu'un marché de «*droit à polluer*». Pourtant, avec le marché, on fixe d'abord les quantités et on laisse le marché ajuster par les prix. La taxe, au contraire, permet de décider du prix, à charge pour le marché d'ajuster les quantités. Dans les deux cas, le mécanisme de marché en lui-même ne produit pas de norme. Il y faut du politique, de la décision démocratique, au travers de questions majeures posées à la société : quel choix entend-elle privilégier ? Quel type de production ? Pour quelle utilité sociale ? Tout cela souligne en creux l'importance de la sphère non marchande et de son élargissement. Si nous parvenons un jour à découpler croissance et mieux-être, cela sera grâce à ça. L'empreinte écologique d'un service d'éducation, d'un service de santé accessibles à tous est nettement moindre que la «*bagnole pour tous*» à l'échelle mondiale ou l'utilisation de tous les produits industriels existants.

Damien Demailly : Le marché n'est pas une fin en soi. C'est un outil intéressant, parce que nombre des acteurs qui polluent opèrent sur les marchés, ont une logique marchande. Il faut donc parler leur langage. Je ne partage pas l'idée que le système du CO₂ serait un échec. Il est beaucoup trop tôt pour pouvoir le dire. La tonne de CO₂ a un prix ; lequel, en effet, s'est effondré récemment parce que, globalement, on n'a pas été suffisamment dur dans l'attribution des quotas. Ne créant pas de rareté, le système a poussé les industriels à considérer que le CO₂ ne valait quasiment plus rien. Ce n'est donc pas l'échec du marché mais plutôt du politique. Depuis, l'Europe a durci sa position et resserré quelques boulons ; on espère aboutir entre 2008 et 2012 à un vrai coût, incitatif à la réduction des émissions. Quelques analyses permettent de dire que ce processus est en cours. Reste que le marché crée une instabi-

lité de la valeur de la tonne de carbone. Ces fluctuations dérangent les industriels qui investissent dans la durée. Ces fluctuations, ainsi que le manque de visibilité politique, nourrissent des inquiétudes. Au point que les industriels en viennent à penser qu'une taxe n'aurait pas été une si mauvaise solution, alors qu'ils ont combattu ce projet avec ardeur ! Il faut savoir que, au niveau européen, la mise en place d'une taxe nécessite l'unanimité des membres de l'Union européenne, alors qu'un système de quota ne requiert que sa majorité.

Jean-Pierre Sotura : Le marché a incontestablement un rôle actif dans l'économie ; on a vu des industries engager des délocalisations puis faire machine arrière lorsque que le prix de la tonne de CO₂ s'est effondré, preuve d'une sensibilité réelle des industriels au mécanisme. Mais celui-ci ne favorise pas l'investissement industriel à long terme ; il peut même nourrir la tentation de délocalisation, en fonction des règles appliquées par tel ou tel pays en matière de CO₂. De plus, ses tendances dominantes, déréglementation et concurrence, ne permettent pas, on le vérifie dans le secteur de l'énergie, de déclencher les investissements nécessaires pour équilibrer la production et la consommation. D'où le rôle décisif des politiques publiques et de leur investissement sur le développement durable. A preuve : lorsque, en France comme en Europe, on décide dans le cadre du «*paquet*» énergie européen de diviser par quatre les émissions de CO₂, ce n'est pas le marché qui décide mais le politique. La question est de savoir quels mécanismes adopter pour la mise en œuvre... Cela passe par des politiques publiques, des normes, la combinaison du long terme – repenser les villes pour réduire les trajets quotidiens domicile-travail – et du court terme – la mise au point de véhicules ou de logements moins coûteux en énergie.

Options : Comment le syndicalisme peut-il à la fois affronter les enjeux de délocalisation et ceux de la durabilité, combiner intérêt particulier et général, court terme et avenir ?

Damien Demailly : Relativisons la fameuse «*contrainte carbone*» brandie par les employeurs à la fois comme alibi et opportunité. Plus ils menacent, plus ils peuvent obtenir de quota et profiter du marché. Les deux secteurs sur lesquels pèse un risque réel de délocalisation pour cause de taxe carbone, c'est le ciment et l'acier, tous deux gros émetteurs de gaz. Des produits qui ne s'échangent pas tant que cela mondialement. Pour le ciment, les prix de transports sont énormes et, pour l'acier, il s'agit de produits très différenciés. Celui que consomment les producteurs d'automobiles en Europe n'est pas celui qui est utilisé en Chine. On ne délocalise pas du jour au lendemain, et sûrement pas à cause des quotas de CO₂. La question du rapport entre climat et emploi ne se limite pas à la concurrence à l'international ; elle tourne autour du réajustement entre



Jean-Marie Harribey



Jean-Pierre Sotura

LE PRIX DU CO₂ S'EST EFFONDRE RÉCEMMENT. C'EST QUE L'ON N'A PAS ÉTÉ SUFFISAMMENT DUR DANS L'ATTRIBUTION DES QUOTAS. LES INDUSTRIELS ONT DONC CONSIDÉRÉ QUE LE CO₂ NE VALAIT QUASIMENT PLUS RIEN. CE N'EST PAS L'ÉCHEC DU MARCHÉ MAIS PLUTÔT DU POLITIQUE.

différents secteurs : quels sont ceux qui vont vendre les produits sobres en carbone dont a besoin notre future économie, qui vont avoir la capacité de muter technologiquement ? Deux dimensions m'apparaissent fortes pour l'avenir. La première, c'est la capacité des organisations syndicales à développer leur propre expertise, indépendamment des employeurs, des Ong, pour participer activement à la lutte climatique à l'entreprise. On parle beaucoup de recherche et d'innovation, mais les investissements ne recueillent que quelques millions d'euros, autour desquels on fait beaucoup de publicité, mais qui sont sans commune mesure avec les besoins, avec l'argent et les profits réalisés, parfois même grâce au système de quota. La seconde se joue autour du dialogue. Les syndicats doivent pouvoir intervenir fortement dans toutes les

négociations de la sphère publique. Il est important d'avoir une vraie négociation comme en connaissent certains pays européens où siègent autour d'une même table l'Etat, les entreprises, les syndicats et les Ong. Une vraie négociation, c'est-à-dire un endroit où l'on prend la décision, pas seulement où on la ratifie.

Jean-Marie Harribey : L'enjeu de ce début de XXI^e siècle, pour le syndicalisme notamment, c'est de réussir à rendre cohérentes des revendications sociales – qui n'ont pas perdu un brin de légitimité – avec l'urgence écologique. Il faut accepter de fonder un objectif de plein emploi sur autre chose qu'une croissance infinie. La réduction du temps de travail, qui est l'une des premières revendications de l'histoire ouvrière, doit être comprise non seulement comme un moyen d'améliorer la qualité de la vie, mais comme permettant de repenser les finalités du travail, de la production. Le syndicalisme doit prendre en compte l'utilité sociale de la production. On ne peut plus produire n'importe quoi, même au nom de l'emploi. Réarticuler l'utilité sociale de la production, la réduction du temps de travail et l'utilisation des gains de productivité est une façon de réintroduire la question de la propriété, évacuée du mouvement social au sens large du terme avec l'échec des collectivisations pendant le XX^e siècle, de créer les conditions de l'élargissement de la sphère non marchande. Cela suppose de s'attaquer aux contraintes qui verrouillent le système en exerçant un contrôle radical sur les mouvements des capitaux. Ceux-ci conditionnent tous les choix de production, d'implantations de productions, de localisations, de relocalisations et de restructurations, de manière générale, des activités économiques à l'échelle planétaire. C'est le sens de la proposition de l'association Attac de taxes globales face à la liberté totale de circulation des capitaux. Ces taxes globales devraient financer ce qu'on

appelle les biens communs de l'humanité, dont le climat fait partie au même titre que les ressources vitales comme l'eau, l'air, ou encore ces biens qu'il faut produire et que sont l'éducation et la santé. Tous nécessitent des financements publics à échelles continentales, voire mondiales.

Jean-Pierre Sotura : Le développement durable peut et doit être un facteur dynamique pour l'emploi en reposant avec force la question du pourquoi on produit. Car si les mutations à opérer peuvent ici être sources de suppressions d'emplois, elles peuvent aussi être sources de nouveaux emplois, souvent très qualifiés puisque l'objectif sera une qualité irréprochable (dans l'isolation des logements, par exemple) et que la recherche et développement sera un facteur décisif. Un nouveau champ s'ouvre donc pour pour l'intervention syndicale, dans le prolongement de la culture Cgt d'intervention dans la gestion des entreprises. La réflexion doit désormais avoir une dimension européenne et internationale et viser à articuler ce qui se passe au niveau des politiques publiques, structurantes dans l'évolution des questions environnementales, et ce qui se passe dans les entreprises. Je suis d'accord avec Damien concernant les projets de délocalisations présentés au nom des surcoûts environnementaux, qui conduisent les salariés à discuter « avec un pistolet sur la tempe » sans disposer d'une expertise syndicale indépendante. Une telle expertise est indispensable, et c'est ce à quoi la confédération Cgt s'attache à répondre à travers sa commission du développement durable. Il faudra aller plus loin dans les entreprises, avec de nouveaux pouvoirs d'intervention des salariés dans la gestion, en lien avec les objectifs de développement durable, pour que l'action syndicale trouve dans ce domaine sa pleine efficacité. ◀



CLAUDE CANDILLE

Damien Demailly